

Moins de subsides pour les centres comme l'ASBL Espaces à Ciney ?

MA Télé – le 4 février 2019



<https://www.matele.be/moins-de-subsides-pour-les-centres-comme-l-asbl-espaces-a-ciney>

L'ASBL Espaces de Ciney craint le projet d'arrêté gouvernemental du ministre de l'Emploi et de la Formation, Pierre-Yves Jeholet. Il concerne principalement la gestion des subsides.

Chez Espaces, un centre d'insertion socioprofessionnelle (CISP) de Ciney, les demandeurs d'emploi sont formés au métier de peintre, de plafonneur, de maçon et de bûcheron. Ils sont aussi épaulés par des assistants sociaux, avec pour objectif final leur insertion sur le marché du travail. Eric Paquet est directeur de l'établissement : « *On les met dans des conditions réelles de travail sur des chantiers ou chez des particuliers. Là, ils apprennent le métier qu'ils ont choisi. C'est comme dans une entreprise classique.* »

Cette mise à l'emploi pourrait être compromise par un projet d'arrêté du gouvernement wallon qui vise, entre autres, une réduction des subsides octroyés grâce à un guide des dépenses éligibles. Ce dernier permettrait de fixer ce qui peut, ou pas, être financé par les subsides. Si l'arrêté passe en l'état, toutes les structures CISP de la Région vont se retrouver en difficulté.

L'ASBL Espaces reçoit actuellement un million € de subsides de la Région wallonne. À côté de cela, elle génère 900.000 € de chiffre d'affaire, grâce aux chantiers effectués par les stagiaires. L'ASBL Espaces fonctionne donc annuellement avec un budget de 1,9 million €.

Ce que redoutent les CISP, c'est que cette logique soit inversée. Ils craignent que l'on déduise leur chiffre d'affaire du montant des subsides, pour obtenir le nouveau montant qui leur sera alloué.

Dans le cas d'Espaces, l'ASBL passerait d'un subside d'un million € à un subside de cent mille €. En bref, si ses craintes sont avérées, l'ASBL n'aurait plus que les recettes de ses chantiers et ce nouveau subside pour fonctionner, soit un budget annuel réduit de moitié.

Si on nous oblige à retirer notre chiffre d'affaire du subside, je ne vois pas comment je vais pouvoir continuer à payer les frais de fonctionnement d'Espaces.

L'objectif du projet d'arrêté serait de mieux contrôler le financement des CISP et d'éviter les abus. Les responsables du secteur, eux, ne sont pas contre un contrôle des subventions, à certaines conditions. Ann Paquet est directrice de la fédération des CISP (ALEAP) :

Parlons-nous et échangeons sur ce qui est présenté. Tentons de nous comprendre sans qu'il y ait comme conséquence, à terme, la perte d'un secteur.

Si le projet passe en seconde lecture, les répercussions se feront déjà sentir au printemps prochain. Le ministre de l'Emploi et de la Formation, Pierre-Yves Jeholet, ne souhaite pas encore s'exprimer sur le sujet. Selon son cabinet, ce projet d'arrêté est toujours en train d'être travaillé.

Fiorine Guery, journaliste